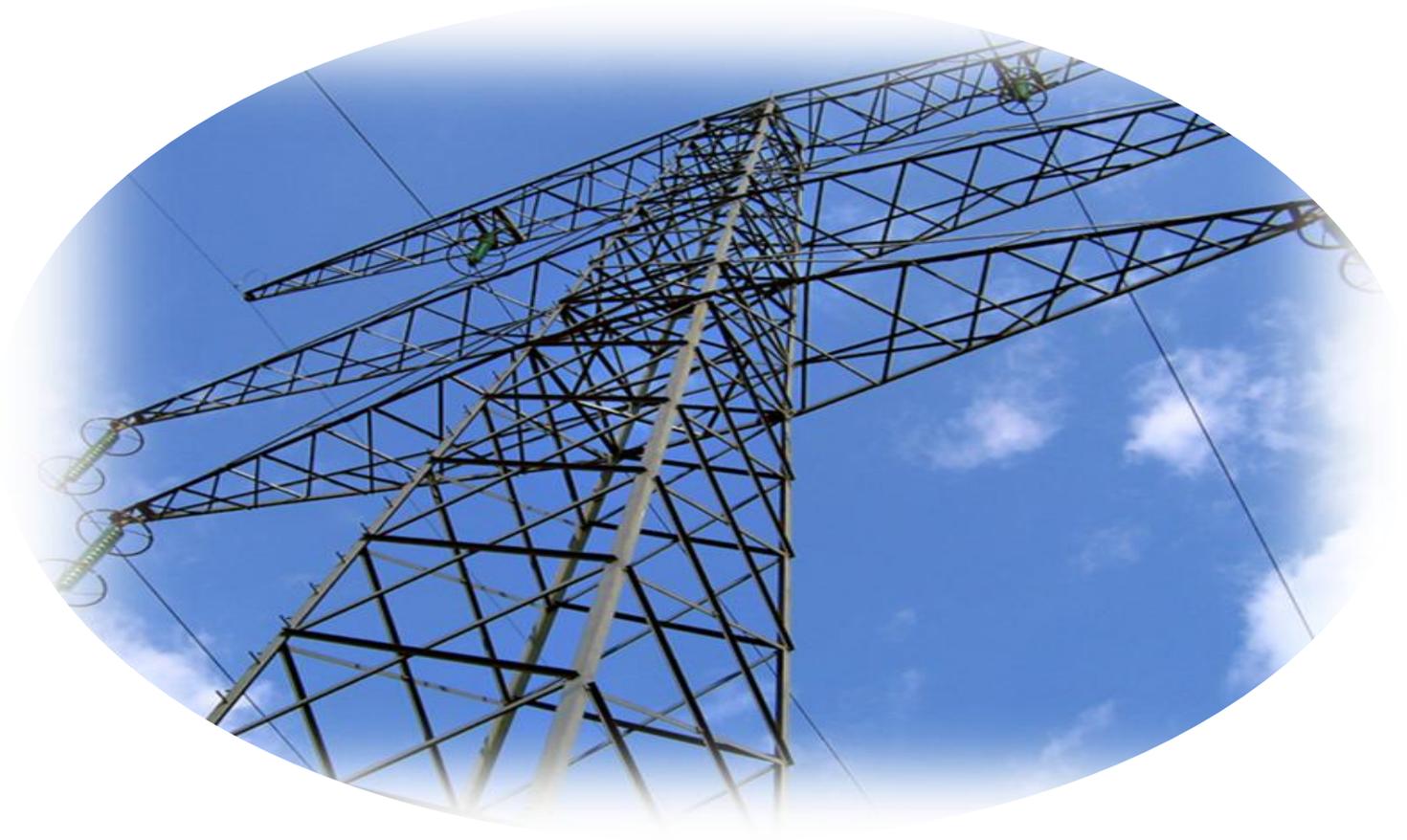


**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**Union-Travail-Justice**

-----

**MINISTERE DE L'ENERGIE  
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**



**RAPPORT D'ACTIVITES 2010 ET PERSPECTIVES 2011**

=====

Présenté par :  
**Monsieur Régis IMMONGAULT,**  
**Ministre de l'Energie et des Ressources Hydrauliques**

**LIBREVILLE, LE 18 JANVIER 2011**

# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION

### I. BILAN D'ACTIVITES 2010

- 1- LES PRINCIPAUX TEXTES REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF
- 2- LES PRINCIPAUX PROJETS MIS EN ŒUVRE
- 3- LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES  
MISES EN ŒUVRE
- 4- LA SITUATION BUDGETAIRE
- 5- LES ACTIONS DIVERSES

### II- PERSPECTIVES 2011

- 6- DANS LE CADRE DE LA GESTION DU SECTEUR
- 7- DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE
- 8- DANS LE SECTEUR DE L'EAU

## CONCLUSION

## INTRODUCTION :

Les activités du Département ont été principalement marquées par l'adoption du décret n°0136/PR/MERH du 07 mai 2010 portant attributions et organisation du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques et du décret portant cadre organique.

Alors que le Département était toujours régi par le décret n°269/PR/MMEPRH du 3 mai 2000 portant attributions et organisation du ministère des mines, de l'énergie, du pétrole et des ressources hydrauliques, il est désormais doté d'une identité propre et dispose des nouvelles missions. Outre les missions traditionnelles relatives à l'Energie et l'Eau potable, il devra s'occuper également des techniques nucléaires et de l'assainissement.

Ne disposant pas d'une politique sectorielle, ni d'un schéma directeur, deux outils importants pour la gouvernance du secteur, le Département a élaboré deux plans stratégiques sur la période 2010-2020. Un plan Electricité et un plan Eau potable et Assainissement afin de donner une visibilité claire à l'action du Gouvernement sur les 10 prochaines années, en cohérence avec la vision de Gabon Emergent.

Un maillon important de la gouvernance du secteur a été également mis en place à travers la création d'une Agence de régulation chargée d'assurer l'équilibre entre les opérateurs, les consommateurs et l'Etat.

Concernant le programme d'investissement, le Président de la République a procédé en décembre au lancement officiel des travaux du Réseau Inter-connecté (RIC) du Woleu-Ntem comprenant l'aménagement hydroélectrique des chutes de FE2 sur le fleuve Okano et la construction du réseau de transport d'électricité.

Il s'agit d'un important investissement estimé à 100 milliards FCFA qui devrait permettre d'ajouter au réseau national actuel 42 MW d'énergie propre, une ligne de transport d'électricité de près de 550 km, 190 villages électrifiés et créer de nombreux emplois.

Quant aux projets en cours, la construction du barrage Grand Poubara a franchi une étape décisive. Le Premier Ministre a assisté en novembre au succès de l'opération de dérivation du fleuve Ogooué, une phase cruciale qui conditionne le démarrage des travaux de construction de la superstructure.

La centrale thermique à gaz d'Owendo est au stade d'achèvement des hangars devant abriter les groupes électrotechniques arrivés sur le site depuis le mois novembre 2010. Les fondations pour les moteurs et les conduites pour le passage des câbles sont achevées. Les réservoirs ont été soumis aux essais hydrauliques. La première énergie est prévue en mars 2011.

Dans le secteur de l'eau potable, le Département a lancé en décembre le projet de renforcement du stockage et transfert d'Eau potable de Libreville. Les travaux préparatoires de fourniture et pose de canalisation entre les réservoirs du PK9-PK6 et les travaux de construction du réservoir du PK9 (7500 m<sup>3</sup>) ont effectivement démarré.

Malgré ces avancées sur ces projets majeurs, les difficultés de règlement des entreprises au Trésor ont pénalisé l'état d'avancement de nombreux marchés. Certaines entreprises ayant décidé de suspendre les pré-financements ou d'attendre le paiement de l'avance de démarrage.

L'investissement dans le secteur a également été marqué par une reprise des efforts de la SEEG, le Département l'ayant astreint à respecter ses engagements contractuels à travers une mise en demeure. C'est sous cette pression que la SEEG a entrepris des travaux de rénovation et de sécurisation des postes de transformation (Ambowè et Belle-vue) et de poursuivre son programme d'urgence, même si les résultats ne sont pas encore pleinement perceptibles par les populations.

Toutes les décisions du Conseil des Ministres ont été appliquées ou sont en cours d'exécution. Et sur son autorisation, le Département a commis trois (3) audits importants concernant des acteurs majeurs du secteur :

le CNEE, LUMEN et la SEEG. Les résultats de ces audits serviront à améliorer la qualité du service public de l'électricité, d'eau potable et de l'éclairage public.

Au plan budgétaire, le Département a respecté son plan de passation des marchés et son plan d'engagement. Ainsi, 110 marchés ont été attribués à 22 entreprises dont 15 PME gabonaises. Le taux d'exécution du budget (base ordonnancement) a atteint un niveau appréciable de 75%, alors que le taux d'engagement s'est établi à 97%.

Enfin, dans le cadre des actions diverses, le Département en collaboration avec la Mairie de Libreville, a procédé au remplacement de 690 lampadaires sur le Front de mer, la Présidence de la République et le Boulevard Triomphal.

Au titre des missions et conférences, le Gabon a obtenu l'assistance de l'AIEA pour la lutte contre le terrorisme durant la CAN 2012 et a réintégré le Comité exécutif du Conseil mondial de l'Energie après cinq (5) d'exclusion.

Concernant les perspectives, l'année 2011 va marquer véritablement le début de la mise en œuvre du plan stratégique Gabon Emergent dont la traduction dans le département consistera à exécuter le plan Electricité et le plan Eau et Assainissement 2010-2020.

Ainsi, outre sa volonté de veiller à la réalisation effective de l'ensemble des projets inscrits dans la LFR 2010, l'action du Département va se concentrer sur le renforcement du dispositif institutionnel et réglementaire, la poursuite du programme hydroélectrique et des investissements structurants dans le secteur de l'eau potable.

S'agissant du dispositif institutionnel et réglementaire, le Département prévoit de renforcer le cadre actuel en vue de préparer la fin de la concession avec la SEEG. Ainsi, le dispositif actuel sera complété par la création d'une société de patrimoine (en charge de la gestion des actifs de l'Etat dans le secteur) et l'intégration du volet Assainissement dans le périmètre de l'Agence de Régulation.

Concernant le programme d'investissement, l'année 2011 sera marquée par la mise en œuvre de sept (7) projets prioritaires en électricité et en eau potable pour lesquels, le Conseil des Ministres du 22 Décembre 2010 (Oyem) a engagé le Ministre à faire aboutir dans les délais, en relation avec l'Agence Nationale des Grands Travaux.

## **I- BILAN D'ACTIVITES 2010**

### **1- LES PRINCIPAUX TEXTES REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF**

Au plan législatif et réglementaire, le département a initié dix (10) textes, dont quatre (4) ont été adoptés, à savoir :

- le décret portant attributions et organisation du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques ;
- le décret portant cadre organique du ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques ;
- L'Ordonnance portant création, attributions et organisation de l'Agence de Régulation du secteur de l'eau potable et l'énergie électrique. Le texte a été adopté par les deux chambres le 18/06/2010 ;
- Le décret réglementant la suspension des fournitures d'eau et d'électricité en République Gabonaise a été adopté par le Conseil des Ministres.

Le nouveau texte organique du Ministère permet de se conformer à la loi n°20/2005 portant organisation des services de l'Etat. Le ministère disposant désormais de trois (3) Directions Générales contre une seule précédemment.

#### **Les textes dans le circuit d'adoption et de promulgation :**

- Projet de loi portant création de l'Agence Gabonaise de Sûreté et de Sécurité Nucléaires (AGSSN) initié par le Ministère a été scindée en deux projets de textes à savoir : le projet de loi portant création de la l'Agence Gabonaise de Sûreté et de Sécurité Nucléaires (AGSSN) et le projet de loi portant

transformation de l'autorité de réglementation. Ces deux (2) projets de textes sont en examen au Conseil d'Etat ;

- Projet de Décret portant attributions et organisation de l'Agence Gabonaise de Sûreté et de Sécurité Nucléaires est en attente du vote de la loi.
- Projet de texte mettant en place un fonds de soutien et l'amélioration de la desserte en électricité et en eau a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement.

### **Textes en cours de finalisation:**

- Projet de texte portant création d'une société de patrimoine.
- Projet de Décret relatif à l'application de certaines dispositions de l'ordonnance portant création, attributions et organisation de l'Agence de Régulation du secteur de l'eau potable et l'énergie électrique est en attente de réception de l'Ordonnance.
- Projet de texte transformant le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE) en établissement public bénéficiant d'une autonomie de gestion.

## **1. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

Sur un total de soixante huit (68) projets inscrits dans LFR 2010 et repartis sur l'ensemble du territoire, on dénombre vingt un (21) projets en cours de réalisation et 47 projets nouveaux dont six (6) bénéficiant de financement extérieur, deux (2) projets ayant fait l'objet d'un partenariat public-privé et dix sept (17) études.

## **a. ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DES PROJETS EN COURS**

Les projets en cours n'ont pas connu une avancée significative. Sur 21 projets en cours, 6 projets s'exécutent normalement :

### **1- Electrification et Eau AKIENI-KASSIELE :**

- La première phase de ce projet pour un montant de 150 millions de FCFA confiée à l'entreprise SETEG et concernant le budget 2009 est terminée. Les travaux d'adduction d'eau et d'extension du réseau électrique ont été réalisés à 100%.

Le contrôle des travaux a été réalisé par la SEEG et la ligne réceptionnée par les services techniques de la DGERH depuis le 31 mars 2010.

La deuxième phase qui concerne uniquement l'extension du réseau électrique également confiée à SETEG et qui bénéficie d'une dotation de 200 millions de FCFA en 2010 est en attente d'ordre de paiement.

### **2- Alimentation en eau potable d'OVAN :**

Le projet a bénéficié d'une dotation de 600 millions de FCFA dans la LFI 2010. Les travaux confiés à l'entreprise SOBEA-GABON consistent en la pose de canalisations, des équipements électriques, la construction d'une station de traitement et de pompage, la régénération et les équipements des forages. L'état d'avancement global du projet confié à l'entreprise SOBEA-GABON se situe à 78%. Le Trésor est entente de la fiche technique de réalisation de travaux afin de procéder au paiement.

### **3- Adduction d'eau potable du village NZAMALIGUE :**

Le projet confié à l'entreprise ETE pour un montant de 250 millions de FCFA. Les travaux sont réalisés à plus de 90%. Les résultats des analyses d'eau brute ayant été peu probants, il a été demandé à l'entreprise de construire une station de traitement dont les travaux n'ont pas commencé en raison des difficultés de paiement.

#### **4- CAP-ESTERIAS (construction de la ligne 20 kV Libreville-Cap-Estérias) :**

- Signé en 2002 pour un montant global de 1,320 milliards de FCFA. Le projet a été mis en œuvre depuis 2007 par la société espagnole Isolux Ingénieria. Les travaux de construction de la ligne de 20 KV du Cap Estérias ont été achevés au mois de juillet 2010. La mise en service du réseau par la SEEG est conditionnée par la pose d'un auto-transformateur destiné à réguler les baisses de tension.

#### **5- Ligne 30 KV Franceville-Andjogo-Okondja :**

- La livraison des pylônes métalliques et des boulonneries a été effectuée à 100%.  
Les travaux de création des réseaux électriques dans les villages du département de Mpassa confiés à la société ISOLUX INGENIERIA se poursuivent normalement et, devraient s'achever à fin décembre 2011.

#### **6- Construction du barrage hydroélectrique de Grand Poubara :**

Les travaux ont franchi une étape décisive avec la dérivation du fleuve Ogooué qui préfigure le démarrage des gros travaux de construction de la superstructure qu'est le barrage. Parallèlement, les autres chantiers du projet ont connu une accélération :

#### **Etat d'avancement des travaux:**

- Travaux de construction du canal de dérivation sont achevés ;
- les travaux d'endiguement du fleuve Ogooué achevés ;
- les travaux de fouille permettant de retrouver le rocher qui doit soutenir le barrage sont en cours ;
- Pose de la première digue d'assèchement de l'Ogooué effectuée ;
- La galerie d'amenée d'environ 3Km permettant de canaliser l'eau jusqu'à l'usine est en cours de construction, soit un taux de réalisation de 42% ;
- Travaux de terrassement réalisés à 85% sur l'ensemble du projet ;

- La galerie secondaire est excavée à 146 m, soit 67% des travaux effectués ;
- Excavation du site de la future usine hydroélectrique en cours ;

Au plan social, des améliorations ont été apportées à l'issue de la visite du Ministre sur le site à savoir :

- Construction des logements en cours ;
- L'accès à l'eau potable et à l'électricité pour le personnel vivant sur le site ;
- Démarrage effectif du plan de gestion environnemental et social ;
- Inventaire de la flore devant être coupée en prévision de la création du réservoir de Grand Poubara.

## **b. SITUATION DES PROJETS NOUVEAUX**

Sur un total de quarante sept (47) projets nouveaux de la LFR 2010, vingt (31) projets concernent les travaux et 17 études. Parmi les 31 projets concernant les travaux, dix-sept (17) ont fait l'objet d'appel d'offres. Six (06) autres projets bénéficiant des financements extérieurs ont fait l'objet des contrats commerciaux avec des entreprises sélectionnées sur la base des mécanismes des crédits fournisseurs.

### **2-1 LES MARCHES DES TRAVAUX :**

Les trente un (31) projets concernant les marchés de travaux ont fait l'objet d'allotissement en fonction de la complexité des travaux à réaliser, vingt-cinq (25) ont totalement été attribués aux entreprises les moins disant au terme du processus d'évaluation des offres.

Il est à noter que dans le projet de densification des réseaux d'électricité dans le domaine concédé à la SEEG, le lot « travaux d'électrification lotissement d'Agondjé » a été reporté pour une réalisation en 2011, en raison de l'insuffisance de la dotation prévue en 2010.

Concernant le cadre spécifique de la Caravane « **GABON PROFOND** » effectuée par le Président de la République et la Première Dame, Cinq

projets du programme ont été identifiés et ont tous fait l'objet de huit (8) lots attribués à sept (7) PME gabonaises, après appel d'offres pour un montant total de 2,5 Milliards de FCFA (voir annexe).

Ces travaux concernent à la fois, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique et la pré-électrification en zone rurale.

### **ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DES TRAVAUX NOUVEAUX :**

Un seul projet nouveau a effectivement démarré et s'exécute normalement. Il s'agit de :

#### **Electrification de 40 villages dans les provinces de l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué:**

Les travaux consistent à électrifier par énergie photovoltaïque 40 villages dans trois provinces du Gabon. Les travaux ont été confiés à la société MEAGLES SERVICES.

Le projet budgétisé pour un montant de 1 967 millions de FCFA en 2010. Les travaux seront exécutés sur deux années consécutives (2010-2011), le projet ayant bénéficié d'une dotation supplémentaire de 680 millions de FCFA dans la LFI 2011.

#### **Etat d'avancement du projet :**

L'exécution des travaux de l'année 2010 se fait en deux phases :

- La première phase qui s'est déroulée au mois de juillet 2010 consistait au pré-câblage des maisons et à la mise en place des tranchées dans 25 villages ;
- La deuxième phase a démarré au mois de novembre 2010, elle consiste en l'implantation des armoires électriques et des lampadaires.

## **2-2 LES MARCHES DES ETUDES :**

En ce qui concerne les marchés de prestations intellectuelles, dix sept (17) marchés ont été attribués aux Cabinets d'études dont six (6) aux Cabinets internationaux et onze (11) aux Cabinets gabonais.

Dix (10) prestations intellectuelles ont fait l'objet d'appels d'offres. Sept (07) marchés d'études ont été conclus par entente directe avec des cabinets disposant d'une expérience avérée.

## **2-3 LES MARCHES AVEC FINANCEMENTS EXTERIEURS**

Le Département a conclu, sous la supervision du Premier Ministre six (6) contrats commerciaux sur financement extérieur avec des partenaires bilatéraux (chinois, français, allemand, Espagnol). Sur les six (6) contrats commerciaux, seul le projet du réseau électrique interconnecté du Woleu-Ntem (phase 1) est mis en vigueur.

### **1 - Construction d'une Centrale à Gaz à Owendo par la société TELEMENIA.**

Le contrat commercial et la convention financière ont été signés en avril 2009. Un nouvel accord a été trouvé entre le Ministère de l'Economie et Télémenia pour le financement de la phase 2 du projet en vue de porter la puissance de la centrale à 70 MW pour satisfaire les besoins en énergie de la zone économique spéciale de NKOK.

### **Etat d'avancement des travaux:**

- Parcs de réservoirs : tous les réservoirs sont en place. Les réservoirs de carburant de 2x500 000 litres et les réservoirs d'eau (pompes d'incendie) de 1x300 000 litres ont été soumis aux essais hydrauliques ; démarrage des travaux de pose de la tuyauterie ;
- Pose électrique : pour les phases I et II, toutes les fondations en béton pour les équipements à haute tension ont été coulées. La fondation pour le transformateur principal est achevée ;

- Bâtiment principal de la Centrale : les fondations pour les moteurs sont achevées. Les conduites pour le passage des câbles sont posées. La partie en béton du bâtiment qui comprend le magasin, la salle de commande, les bureaux et la salle du panneau électrique est achevée ;
- l'établissement des structures en acier nécessaire pour tous les équipements dans le poste électrique pour les deux phases est réalisé ;
- la construction en acier du bâtiment principal de la centrale est entièrement installée, avec la couverture de revêtement complètement installée sur le toit et les murs ;
- Les travaux pour les routes intérieures ont commencé et sont à un stade avancé ;
- La route d'accès au site est achevée.

Toutefois, Télemania est en attente du contrat d'Opération et Maintenance) pour la formation de l'équipe qui doit faire fonctionner la centrale électrique.

## **2- Investissements structurants SEEG- Contre partie renforcement du stockage et transfert Eau potable de Libreville**

Le marché est entré en vigueur en septembre 2010 suite aux derniers décaissements de la dernière tranche de l'avance de démarrage de la contrepartie gabonaise.

Une réunion sur l'état d'avancement des travaux s'est tenue le 3 septembre en présence des représentants du Ministère, de l'Agence Française de Développement et la société SEURECA.

- L'avant projet détaillé variante 2B cité de la Caisse est déjà réalisé ;

- Les plans du réservoir de la Cité de la Caisse ont déjà été élaborés et remis au Ministère par la société ENTRACO ;
- Le dossier d'exécution de la canalisation PK6-PK9 est validé ;
- L'accès au site de construction de réservoir a été donné au groupement SOBEA/SATOM/SOGEK.

Les travaux préparatoires des travaux de fourniture et pose de canalisation entre les réservoirs du PK9-PK6 et ceux des travaux de construction d'un réservoir de 7500 m<sup>3</sup> ont démarré le 15 décembre 2010.

### **3- Audit Technique du réseau de distribution d'eau potable de la région de Libreville- Réparation des fuites.**

L'Etat a signé en mars 2010 un contrat commercial avec le cabinet allemand GAUFF ENGINEERING pour la réalisation d'un audit technique des infrastructures d'eau potable de la région de Libreville.

La convention financière signée avec l'agence allemande de développement n'est pas encore mise en vigueur. La loi d'emprunt est en attente d'adoption par le Parlement.

### **4- Sécurisation de l'alimentation électrique de la région de Libreville.**

Le démarrage des travaux est toujours conditionné par la signature de la convention de financement avec EXIM-BANK.

Toutes les actions préliminaires sont réglées. Il reste l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale et le paiement de la contrepartie gabonaise de cinq (5) milliards de FCFA pour procéder à la signature de la convention de prêt avec la partie chinoise.

### **5- Création d'un réseau interconnecté du Woleu-NTEM (phase1).**

La convention de financement et du contrat commercial des travaux de construction du réseau interconnecté de la province du Woleu-Ntem ont été signés en février 2010 pour un montant de 23 milliards de FCFA.

Le financement a été conclu sous la forme d'un crédit fournisseur et d'un crédit commercial accordé par le Trésor français porté par BNPPARIBAS et garanti par la COFACE. Toutes les conditionnalités de mise en vigueur du contrat ont été levées.

Il reste la délivrance par la Direction Générale de l'Environnement de la notice de l'étude d'impact environnementale et sociale. Les premières équipes sont sur le chantier et procèdent à l'ouverture de layons et de levées topographiques.

Le 20 décembre 2010, le Président de la République, Chef de l'Etat a procédé au lancement officiel des travaux. Les discussions avec le Trésor français concernant le bouclage du financement de la deuxième phase ont démarré au mois de juin 2010.

#### **6-Electrification des villages situés sur l'axe Kango-Bifoun-Lambaréné et Ebel Abanga ainsi qu'un poste 225/20Kv.**

Dans le cadre de la coopération Espagne-Gabon, l'Etat a signé en novembre 2010 un contrat avec la société ISOLUX INGENIERIA, SA pour l'exécution des travaux d'électrification des villages situés sur l'axe Kango-Bifoun-Lambaréné et Ebel Abanga.

L'ensemble des travaux représentent un montant total de 22,7 milliards FCFA (34,6 millions EUR). Le financement est assuré par la banque Société Générale (Agence de Madrid), dont l'intervention couvre la totalité du montant du projet à travers un crédit fournisseur (85%) et un crédit commercial (15%) couvrant la contrepartie gabonaise.

Les travaux seront réalisés dans un délai de 30 mois à partir de la date de mise en vigueur du marché.

#### **2-4 LES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Compte tenu du retard pris en matière d'investissement dans le secteur, des capacités limitées de la SEEG pour le soutenir le programme Gabon Emergent, le Département s'est engagé à favoriser le

développement des partenariats public-privé et soutenir fortement la production indépendante de l'énergie électrique.

C'est dans ce cadre que l'Etat a concédé le 12 mai 2010 à la Compagnie de Développement des Energies Renouvelables (CODER) la construction et l'exploitation de deux (2) barrages hydroélectriques :

- le barrage de l'Impératrice de 42 MW sur le fleuve Ngounié, près de Fougamou. Sur ce projet d'aménagement hydroélectrique, les relevés topographiques ont été effectués. Le lancement des travaux est prévu pour le mois de juin 2011.
- le barrage FE 2 de 36 MW sur les chutes du fleuve de l'Okano à Mitzic ; les travaux préparatoires du site ont débuté, la réalisation de la voie d'accès de 27 Km partant de Mitzic jusqu'au pied de la chute est achevée et les relevés topographiques ont été effectués. Le 20 décembre 2010, le Président de la République, Chef de l'Etat a procédé au lancement des travaux dont la date de réception définitive est prévue pour avril 2013 soit une durée de 30 mois.

Le coût financier de ces deux (2) projets est estimé à 132 milliards de FCFA (77+ 55 Mds Fcfa) et totalement supporté par la CODER.

### **III- PRINCIPALES DECISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES MISES EN ŒUVRE**

Depuis octobre 2009, dix sept (17) décisions ont été prises en Conseil des Ministres concernant le Ministère de l'Energie et de Ressources hydrauliques. Toutes les décisions ont été exécutées conformément aux orientations du Conseil et sont mises en œuvre.

Les principaux faits marquant de ces mesures sont la réalisation de trois (3) audits importants concernant les acteurs majeurs du secteur (CNEE, LUMEN et SEEG), la réalisation de « l'Opération coup de poing » contre les gaspillages d'eau dans les bâtiments publics, les casernes et les établissements scolaires et le suivi des mesures prises lors du Conseil décentralisé d'Oyem au mois de décembre 2010.

## ➤ Les Audits du CNEE, LUMEN et SEEG

### Audit du CNEE :

L'audit du Conseil National de l'Eau et l'Electricité a été réalisé par le Cabinet PRICE-WATERHOUSE depuis juin 2010. Le projet de texte transformant le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE) en établissement public bénéficiant d'une autonomie de gestion, a été transmis le 28 septembre 2010 au Secrétariat Général du Gouvernement pour son adoption en Conseil des Ministres.

### Audit du GIE LUMEN:

La mission d'audit des conventions Lumen 1 et 2 a débuté le mardi 20 avril 2010. Le cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS a rendu ces conclusions au cours du mois d'octobre 2010. Après avoir accordé un délai supplémentaire au GIE Lumen pour examiner le rapport provisoire, le rapport définitif vient d'être transmis par le cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS. Les conclusions du rapport feront l'objet d'une présentation au gouvernement au mois de janvier 2011.

### Audit SEEG :

L'audit comptable, financier, technique et tarifaire du contrat de concession passé entre l'Etat Gabonais et la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) a été attribué au cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU à la suite d'un appel d'offres international ouvert. Celui-ci a été officiellement lancé le 26 avril 2010, pour s'achever le 26 août 2010.

Malgré les retards observés dans les travaux, la rédaction du rapport d'audit est achevée :

- Le 05 novembre 2010, le Cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU a remis le rapport provisoire à l'Administration ;
- Un délai d'un mois a été accordé à la SEEG pour faire ses observations ;
- Dans la deuxième quinzaine de janvier 2011, les conclusions définitives de cet audit seront présentées au Gouvernement.

- **«Opération coup de poing » contre les gaspillages d'eau dans les bâtiments publics, les casernes et les établissements scolaires.**

L'opération d'un montant de 600 millions de FCFA confiée à l'entreprise ETE et le Génie militaire a effectivement démarré.

Ce projet vise essentiellement à renforcer le volume d'eau dans le réseau de distribution de Libreville. La réparation des fuites sur les sites identifiés permettant de réinjecter dans le réseau près de 4000 m<sup>3</sup>/j.

#### **Avancement du projet :**

Le Ministère a poursuivi les opérations visant à répertorier les fuites sur le réseau primaire et secondaire sur les installations sanitaires dans les communes de Libreville.

A ce jour, 29 sites ont été réparés et pré-réceptionnés ; 18 sites sont en attente d'une prise en compte soit un taux de réalisation de 61%. Le volume d'eau à récupérer sur ces sites est estimé à 1566 m<sup>3</sup>/j.

Par ailleurs, il est observé un ralentissement de l'activité des entreprises ETE/CONSULT-ELECT du fait du retard dans le paiement des prestations.

- **Les mesures prises lors du Conseil des Ministres décentralisé d'Oyem**

Le Conseil des ministres du 22 décembre 2010 a engagé le Ministre de l'Energie en relation avec l'Agence Nationale Grands des Travaux (ANGT) de faire aboutir les sept (7) projets suivants :

- Barrage hydroélectrique FE 2 ;
- Réseau Inter-connecté (RIC) du Nord ;
- Barrage de l'Impératrice Eugénie ;
- Réseau Inter-connecté (RIC) de Fougamou ;
- AEP de Libreville PK6-PK9 ;
- Construction de la 3<sup>e</sup> conduite (1200 mm) Ntoum-LBV ;

- Renforcement du réseau de distribution en eau potable de Libreville.

A cet effet, un comité de suivi a été mis en place pour rendre compte régulièrement en Conseil de l'état d'avancement de ces travaux.

Un tableau synoptique qui reprend l'ensemble des décisions et leur état de mise en œuvre est joint en annexe.

#### **IV- LA SITUATION BUDGETAIRE**

La LFR 2010 a consacré au Département une dotation de 134,2 milliards FCFA (68,9 mds FCFA en RG et 65,1 mds FCFA en FINEX) dont 2,6 milliards FCFA pour le programme « Gabon Profond ». Au total 68 projets ont été inscrits au budget 2010 représentant 110 conventions de marchés.

Suivant le plan de passation de marchés, tous les marchés ont été attribués à 22 entreprises dont 15 PME gabonaises pour un budget total de 68,9 milliards de FCFA en RG.

Sur 110 marchés ayant fait l'objet des conventions signées, 107 ont été engagés représentant 67 milliards de FCFA, soit 97,2%. 47,8 milliards FCFA ont été ordonnancés (71,5%) et 14,8 milliards FCFA ont été payés.

Le reliquat de crédits concernant les marchés ordonnancés partiellement et non-ordonnancés ont été versés à la Caisse de Relance.

Concernant les FINEX, les tirages réalisés au 30 novembre 2010 ont atteint 70,8 milliards FCFA dont 32,8 milliards FCFA pour les prêts bilatéraux des pays membres du Club de Paris (PCOD) et 38 milliards FCFA pour les autres bilatéraux (Chine).

#### **V- LES ACTIONS DIVERSES**

Le Ministère a pris part au 21<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'Energie en septembre à Montréal au Canada. Au terme de ces assises, le Gabon a réintégré le Comité exécutif du Conseil Mondial de l'Energie après cinq (5) années d'exclusion.

Pour assurer une meilleure planification et programmation des investissements dans le secteur, le Département a élaboré avec l'appui du cabinet AECOM TECSULT, le schéma directeur d'électrification du Gabon sur 30 ans (2013-2043) et le plan stratégique de l'Electricité, de l'eau et assainissement sur 10 ans (2010-2020) avec l'aide du cabinet PMC.

Et pour compléter ces outils d'aide à la décision, un modèle de suivi des projets a été également élaboré avec l'appui d'un cabinet international pour la phase d'exécution. Ce modèle sera opérationnel au mois de février 2011.

Dans le cadre des invitations, le Département a reçu le Vice-président du groupe GENERAL ELECTRIC, Monsieur Darryl WILSON qui a effectué une mission de prospection à Libreville du 21 au 24 juin 2010. Monsieur WILSON a visité les installations électriques de Libreville afin d'identifier les opportunités d'investissement. Une lettre d'intention comportant les investissements à court et à moyen terme pour concrétiser ce partenariat avec GENERAL ELECTRIC est en cours de signature.

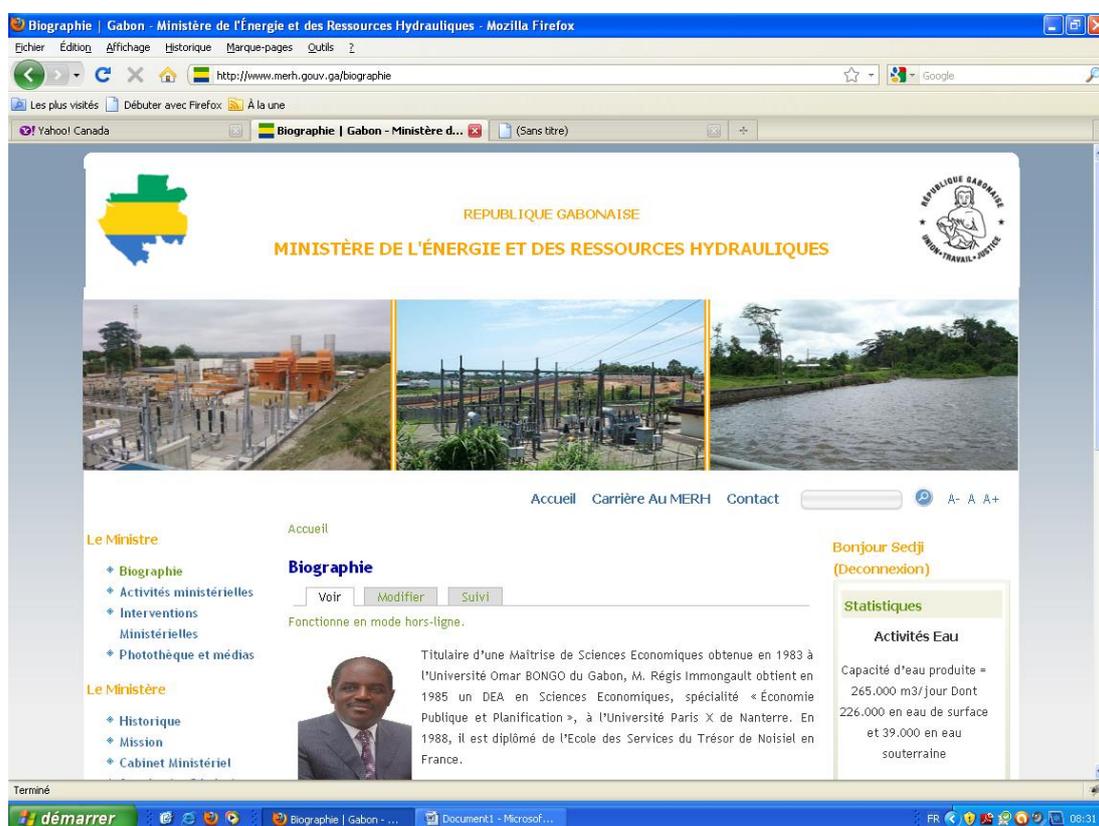
Dans le cadre de la commémoration du Cinquantenaire de l'Indépendance du Gabon, le Département a entrepris en collaboration avec la Mairie de Libreville, au remplacement de 690 lampadaires sur le Front de mer, le Boulevard Triomphal et la Présidence de la République. Les travaux ont été réceptionnés.

De même, dans le cadre de la préparation de la CAN 2012, le Département a exécuté l'ensemble des missions d'approvisionnement en eau potable et énergie électrique de l'ensemble des sites retenus pour la construction des infrastructures (sportives, hôtelières et hospitalières) et procédé au déplacement des réseaux d'eau et d'électricité situés dans l'emprise des différents chantiers sur les trois (3) sites (complexe sportif d'Angondjè, stade Rénovation de Franceville et complexe Omnisport Président BONGO).

Conformément à la volonté du Chef de l'Etat, le Département s'est engagé à associer étroitement le Cabinet BECHTEL à toutes les phases d'exécution de l'ensemble des projets d'électricité, d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre de sa contribution pour la mise en place d'un système national de diffusion de données, le Département s'est doté d'un site WEB, enregistré sous le domaine www.merh.gouv.ga.

Le site qui sera entièrement opérationnel en janvier 2011, se présente comme suit :



Enfin, le Département a reçu en novembre une mission d'information de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes Economiques du SENAT conduite par Mme le Sénateur Martine BONDO. Au cours de cette mission, le Ministère a mis à la disposition de la délégation toutes les informations budgétaires et comptables relatives à l'utilisation des crédits alloués au Département pour les Communes de Libreville et Owendo.

## **II- Perspectives 2011**

L'exercice 2010 était essentiellement consacré à la résorption des difficultés urgentes du secteur, consistant à réduire de manière significative la fréquence des coupures d'électricité et de pénuries d'eau à Libreville et dans les principaux centres de l'intérieur du pays.

Ainsi, l'exécution effective des 110 marchés inscrits dans la LFR 2010 devrait avoir un effet visible sur le service public de l'énergie électrique et de l'eau potable à partir de 2011.

A partir de l'exercice 2011, le Département va désormais s'atteler à déployer le plan Electricité et le plan Eau et Assainissement 2010-2020 à travers 4 axes stratégiques :

- (i) Réformer le dispositif institutionnel et réglementaire du secteur d'électricité, d'eau & assainissement ;
- (ii) Développer une offre d'énergie et d'eau potable compétitive et durable pour soutenir la croissance ;
- (iii) Assurer à 100% l'accès à des services adéquats d'électricité, d'eau potable et d'assainissement ;
- (iv) Mettre en place une plate forme d'énergie durable et exporter vers les marchés régionaux.

Ainsi, l'action du Département va se concentrer sur le renforcement du dispositif institutionnel et réglementaire et à mettre en œuvre le programme d'investissement.

Concernant le dispositif institutionnel et réglementaire, le cadre actuel sera complété par la création d'une société de patrimoine (en charge de la gestion des actifs de l'Etat dans le secteur) et l'intégration du volet Assainissement dans le périmètre de l'Agence de Régulation.

Celle-ci sera entièrement opérationnelle en 2011 et mettra en place un modèle économique et financier du secteur afin de veiller à l'équilibre du système.

S'agissant du programme d'investissement, le plan d'action du Département visera la mise en œuvre de l'axe stratégique n°2 (87% du budget total en 2011) dont l'objectif est de poursuivre le développement du programme hydroélectrique, le programme gaz et les investissements structurants dans le secteur de l'eau potable, liés aux pôles de croissance.

## **1- DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRICITE**

Trois (3) projets majeurs vont être lancés en 2011 :

- Aménagement du barrage hydroélectrique de l'Impératrice ;
- Réseau interconnecté de Fougamou-Lambaréné-Ntoun, Fougamou-Mouila et Fougamou-Mandji ;
- Centrale thermique à gaz d'Owendo (phase 2).

### **a- Aménagement du barrage hydroélectrique de l'Impératrice**

Conformément au calendrier arrêté avec la société CODER, les travaux du barrage de l'Impératrice devraient débuter en juin 2011 pour finir en 2013.

D'une puissance installée à la mise en service de 42 MW en première tranche, ce barrage est susceptible d'assurer un productible moyen de 302 millions de Kwh.

La production est principalement destinée à fournir de l'énergie propre à un coût moindre au pôle minier (Nobium de Mabounié et manganèse de Ndjolé, etc.) et aux industries de transformation de bois situées dans la province du Moyen Ogooué. Il devra également alimenter Fougamou, Mouila et Mandji dans la Ngounié et renforcer la desserte de Libreville.

### **b- Réseau interconnecté de Fougamou-Lambaréné-Ntoun, Fougamou-Mouila et Fougamou-Mandji**

Les travaux du RIC de Fougamou associé au barrage de l'Impératrice devraient s'effectuer concomitamment. Les études de conception ont été confiées à la CODER (compris dans les études sur le Réseau de transport national et les nouvelles centrales hydroélectriques). Le

projet sera entièrement financé par l'Etat. Le début des travaux est prévu en juillet 2011.

### **c- Centrale thermique à Gaz d'Owendo (phase 2)**

S'appuyant sur le partenariat actuel, un accord a été trouvé avec les partenaires israéliens pour l'augmentation de la puissance actuelle de la centrale thermique à gaz de 35 MW dont les travaux devraient s'achever en mars 2011. La construction d'une 2<sup>e</sup> centrale de 35 MW portant la puissance installée à 70 MW permettra ainsi de poursuivre l'extension du réseau dans les nouveaux quartiers de Libreville, de combler le gap énergétique actuel de l'agglomération et d'alimenter la nouvelle zone économique spéciale (ZES) de NKOK.

A côté de ces projets majeurs, l'action du Ministère restera toujours concentrée sur son projet de grande envergure : **la construction du barrage hydroélectrique de Grand Poubara.**

Le taux de réalisation du projet serait de l'ordre de 60 % en 2011 (avec la fin des travaux du gros œuvre), un rythme permettant de tenir les délais de fourniture de la 1<sup>ère</sup> énergie pour fin 2012.

En matière d'énergie nouvelle, deux (2) projets prioritaires devraient avoir un effet visible en 2011. Il s'agit de l'alimentation en énergie solaires de 300 villages dans les zones lacustres et lagunaires et l'électrification à partir des systèmes solaires photovoltaïques de 40 villages dans les provinces de l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué.

La réalisation de ces deux (2) projets devrait favoriser la pérennisation du fonctionnement des équipements solaires et de la qualité des services en milieu rural.

## **2- DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE**

Les activités dans le domaine de l'eau potable seront marquées en 2011 par le lancement des travaux de la 3<sup>e</sup> conduite Ntoum-Libreville et le

démarrage effectif de l'Audit Technique du réseau de distribution d'eau potable de la région de Libreville- Réparation des fuites.

#### ***a-1 Troisième conduite de transport d'eau potable Ntoum-Libreville***

Conformément à la volonté du Président de la République, le Département va accélérer le projet de construction de la 3e conduite de transport d'eau Ntoum-Libreville qui conditionne la construction de la station Ntoum 7 par la SEEG.

Initialement prévu pour être réalisé dans un délai de 3 ans (1 an d'études et 2 ans de travaux), ce délai sera ramené à 18 mois, l'Etat prenant désormais en charge le financement de la totalité du projet.

Ainsi, la sélection d'un cabinet international après consultation restreinte sera faite en février 2011. Le processus d'appels d'offres pour la réalisation des travaux devraient débuter après réception des études en avril-mai 2011.

Les deux projets (3e conduite et Ntoum 7) permettront d'accroître la distribution journalière de plus de 70 000m<sup>3</sup> et de suivre le rythme de la demande d'une ville en pleine expansion.

#### ***a-2 Audit Technique du réseau de distribution d'eau potable de la région de Libreville- Réparation des fuites.***

Ce projet sur financement extérieur initié en 2010 avec la coopération allemande, devrait effectivement démarrer en 2011 à l'issue de l'adoption de la loi d'emprunt par le Parlement.

La réalisation de cet audit technique du réseau d'eau potable de la région de Libreville permettra de réparer les fuites sur le réseau de la SEEG et de récupérer pour la distribution 20 à 30 000 m<sup>3</sup> par jour et combler le déficit actuel.

Dans les projets en cours, le Département va poursuivre le projet de renforcement du stockage et de transfert d'Eau potable PK9-PK6.

Certains ouvrages devant être mis en service en 2011 dès leur achèvement.

En milieu rural, l'action prioritaire du Département consiste essentiellement à réhabiliter les ouvrages d'hydraulique villageoise et la réalisation des nouveaux forages dans certaines localités.

Concernant l'assainissement, l'action du Département sera portée essentiellement à la collecte et au drainage des eaux de pluies d'une part et au traitement des eaux usées à travers la construction des stations d'épuration.

Un projet pilote sur 9 sites identifiés est dans la phase étude, avec l'appui d'une entreprise canadienne. Dans la première phase du projet, la priorité sera accordée aux communes de Libreville et Port-Gentil au regard des difficultés rencontrées dans ces deux villes.

## CONCLUSION

Le Président de la République et le Premier Ministre ont assigné au Département de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, des objectifs ambitieux afin de soutenir le programme de développement de Gabon Emergent.

Pour traduire dans les faits cette ambition, le Département a reçu une dotation budgétaire exceptionnelle afin de booster l'investissement dans le secteur et rattraper le retard de 15 années d'immobilisme. Ainsi, le niveau budget a été multiplié par 6 par rapport aux exercices antérieurs.

Les moyens mis à sa disposition ont permis au Département de mettre en œuvre l'action du Gouvernement, en dépit des difficultés de règlement des entreprises par le Trésor qui ont pénalisé l'état d'avancement de nombreux projets.

Ainsi, au plan de la gouvernance, le Département s'est doté d'un nouveau texte organique pour mieux assurer ses missions et atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement.

Une Agence de régulation a été créée pour assurer l'équilibre du secteur. Elle sera fonctionnelle en 2011. Le Département s'est également doté d'un plan stratégique de développement du secteur pour les 10 prochaines années ainsi que d'un modèle de suivi des projets.

Au plan budgétaire, le Département a respecté son plan de passation de marchés et son plan d'engagement sur l'ensemble des dépenses d'investissement. Sur 68 projets représentant 110 marchés, 107 ont été engagés, soit un taux d'engagement de 97%. Le taux d'exécution du budget (base ordonnancement) a atteint 75%, en dépit des difficultés dans la chaîne de la dépense liées aux réformes et aux changements de procédures.

Des actions décisives ont été initiées, notamment l'audit de la SEEG et une pression constante exercée sur cette entreprise a permis

d'observer une légère amélioration de la qualité de service public, même si les résultats significatifs ne seront visibles qu'à moyen terme.

En 2011, le Département espère que les projets inscrits en 2010 aboutissent et se traduisent par la résorption des problèmes urgents que vivent les populations. Ce qui lui permettra véritablement de déployer son schéma de développement du secteur (2010-2020) avec pour action prioritaire, la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres du 22 décembre 2010 pour lesquels le Ministre de l'Energie a été engagé à faire aboutir :

- Barrage hydroélectrique FE 2 ;
- Réseau Inter-connecté (RIC) du Nord ;
- Barrage de l'Impératrice Eugénie ;
- Réseau Inter-connecté (RIC) de Fougamou ;
- AEP de Libreville PK6-PK9 ;
- Construction de la 3e conduite (1200 mm) Ntoum-LBV ;
- Renforcement du réseau de distribution en eau potable de Libreville.